

Appel à la solidarité

Jean Paul II a lancé un appel à la solidarité avec les victimes du raz-de-marée au sud-est asiatique ; l'Eglise se mobilise en faveur des populations touchées par la catastrophe.

11 jan. 2005

A la fin de l'audience du 29 décembre 2004, Jean-Paul II a rappelé une fois encore les victimes de l'immense raz de marée qui a dévasté le sud-est asiatique à l'aube du 26 décembre, invitant tout le monde à plus de

solidarité avec les populations concernées.

« Les nouvelles qui continuent d'arriver de l'Asie décrivent cette immense catastrophe toujours plus importante et particulièrement en Inde, Indonésie, au Sri Lanka et en Thaïlande ».

« La communauté internationale et de nombreuses organisations humanitaires se sont rapidement mobilisées pour les secours. Comme le font également de nombreuses institutions caritatives de l'Eglise. En cette période de Noël, j'invite tous les croyants et les hommes de bonne volonté à contribuer généreusement à cette grande œuvre de solidarité envers les populations déjà durement éprouvées et exposées aux risques d'épidémie. Je reste très proche d'eux par l'affection et la prière, spécialement proche de ceux qui sont blessés et sans abris, alors

que je confie à la miséricorde divine les innombrables personnes qui ont perdu la vie ».

Solidarité avec les victimes

Le 26 décembre, après avoir récité l'Angélus, Jean-Paul II a lancé un appel d'aide aux populations du sud-est asiatique terrassées par le raz de marée du 26 décembre.

« La fête de Noël a été ternie par les tristes nouvelles provenant du sud-est de l'Asie où il y a eu un fort tremblement de terre en Indonésie suivi d'un raz de marée ayant des conséquences désastreuses sur les pays limitrophes, le Sri Lanka, l'Inde, le Bangladesh, le Myanmar, la Thaïlande, la Malaisie et les Maldives ».

« Prions pour les victimes de cette énorme tragédie et nous assurons de notre solidarité tous ceux qui souffrent, alors que nous souhaitons

que la communauté internationale s'organise pour porter secours aux populations touchées ».

L'Eglise se mobilise

Un communiqué du Conseil pontifical Cor Unum a été rendu public le 28 décembre, dans lequel il est dit que le Saint-Père « a décidé l'envoi d'une première aide personnelle aux populations des pays touchés par le tremblement de terre et le raz de marée qui ont violemment ravagé le sud-est asiatique, atteignant également certains pays africains ».

Jean-Paul II « a chargé le Conseil pontifical Cor Unum, par l'intermédiaire des respectives Représentations pontificales, d'envoyer des secours d'urgence au Sri Lanka, en Inde, en Thaïlande, en Indonésie et en Somalie ».

« Dans l'Eglise, comme par tout dans le monde, s'est levé à l'unanimité un chœur de solidarité fraternelle avec des réponses concrètes aux appels des populations touchées: la Conférence épiscopale italienne a débloqué 3.000.000 d'euros, le réseau de la Caritas a déjà recueilli plus de 2 millions de U.S. dollars. D'autres Caritas (Autriche, Pays Bas, USA) ont déjà envoyé des experts sur place à fin de soutenir l'œuvre des différentes Caritas nationales. Le 'Jesuit Refugee Services' soutient également l'action des églises locales ».

« Cor Unum, qui suit attentivement au nom du Pape l'évolution des évènements sur place et le travail des différentes organisations ecclésiales, a lancé un appel aux fidèles afin que singulièrement ou communautairement, ils soutiennent avec générosité les engagements respectifs des Eglises locales pour

que le programme de réhabilitation des populations si durement touchées par cette calamité dévastatrice soit rapidement mis en pratique ».

« Que tous ceux qui veulent confier au Saint-Père leur geste d'amour pour les frères asiatiques malchanceux, peuvent le faire par un versement sur le compte courant postal n. 603035 intitulé au nom du Conseil pontifical Cor Unum - 00120 Cité du Vatican, indiquant la cause 'Urgence Asie' ».

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/appel-a-la-
solidarite/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/appel-a-la-solidarite/) (15 août 2025)